

VŒUX A LA POPULATION – 10 JANVIER 2024

Intervention de Madame la maire Michelle GRELLIER

Cette rétrospective en images nous a permis, au travers le vécu d'une sympathique famille nouvellement installée sur Aubigny-Les Clouzeaux, d'apprécier la qualité de vie de notre territoire et de revivre les événements sportifs, culturels ou festifs qui ont ponctué l'année 2023.

Je remercie chacun d'entre vous, habitants de la commune, d'être avec nous ce soir.

Je remercie aussi les élus et les autorités d'être présents à cette cérémonie des Vœux.

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Je souhaite à toutes et à tous, à vos familles, à vos amis, à vos entreprises, à vos associations, une année 2024 heureuse et prospère, une année permettant la concrétisation et la réussite de vos projets les plus chers.

Je souhaite également, à chacun d'entre vous, une bonne santé ou la meilleure possible.

Enfin, pour notre commune, je souhaite la réalisation de nos projets, la mise en commun de toutes les énergies pour l'intérêt général.

Je vais maintenant, en tant que maire de la commune, m'adresser à vous pour évoquer **le chemin que nous allons tracer en 2024.**

L'année qui vient de se terminer a été une année particulière pour Aubigny-Les Clouzeaux. Des élections municipales ont été organisées en mars dernier. A mi-mandat, la population a été amenée à choisir une nouvelle équipe municipale.

Le choix des électeurs s'est porté sur l'équipe « A nous tous l'avenir », que je conduisais. **Ce choix est pour moi-même et pour les élus qui m'accompagnent un honneur et un engagement.**

Ce sont des élus très motivés qui, dès le 11 mars, se sont mis au travail pour mettre en œuvre le projet politique sur lequel nous nous sommes engagés.

Les neuf premiers mois du mandat ont été très actifs.

Le Conseil municipal installé, il a fallu organiser les instances de travail.

Tout d'abord les 10 commissions municipales, qui fonctionnent pour certaines en sous-groupes.

Ces instances, nous les avons voulues ouvertes à des citoyens associés. 26 personnes ont rejoint les élus dans les commissions municipales. Et, ce ne sont pas moins de 45 réunions qui ont été comptabilisées au cours de l'année écoulée.

Dès le début nous avons instauré une méthode de conduite de projets, **basée sur la concertation et l'écoute des usagers.** C'est ainsi que nous avons pu arrêter des opérations

comme l'extension de la salle de sports d'Aubigny ou la rénovation de l'école Odette Roux, après avoir rencontré plusieurs fois les associations sportives, les enseignants ou les parents d'élèves.

Nous avons poursuivi certains projets déjà programmés. Par exemple, **l'extension du restaurant scolaire des Clouzeaux**. Cet équipement est opérationnel depuis lundi dernier, les enfants ont pu apprécier une salle de restauration plus spacieuse. Désormais, tous les enfants pourront déjeuner dans une même salle au rez-de-chaussée, l'étage retrouvera sa fonction de salle des fêtes.

Très rapidement, **nous avons lancé de nouvelles réalisations**, dans des domaines très différents :

L'acquisition et l'aménagement de la salle de restauration de l'école Saint-Joseph d'Aubigny.

La mise en place d'un pavillon de compostage, avec l'aide de l'association Alcid.

La création d'un marché de producteurs locaux, une fois par semaine dans les 2 bourgs,

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes, une extension du Conseil municipal des enfants aux élèves de 6^{ème} et 5ème

Enfin, nous avons aussi réactivé des dossiers qui avaient pris du retard, je pense notamment à l'élaboration du Plan local d'urbanisme, ou encore aux programmes de logements locatifs nécessaires pour atteindre les engagements de la commune.

En cette fin d'année, c'est **le projet d'accompagnement des professionnels de santé** qui s'est concrétisé, avec l'acquisition du bâtiment des médecins des Clouzeaux.

Ces mois intenses, affairés, n'ont pas émoussé notre enthousiasme ni notre envie de travailler, bien au contraire.

1- L'année 2024 sera l'année de concrétisation de plusieurs projets importants :

Tout d'abord, l'achèvement de l'aménagement du parvis du pôle commercial d'Aubigny.

La création de deux pôles commerciaux, au cœur des 2 centre-bourg était l'un des objectifs du mandat 2014-2020. Nous souhaitons conforter les commerces de proximité et apporter à la population ces services de première nécessité.

Le projet immobilier des Clouzeaux a été porté en direct par la commune.

Au passage, je salue l'arrivée de deux nouveaux commerçants, ces dernières semaines : la boulangerie « Rêves de Gosses » et le restaurant « Le Clozelly ».

Le projet d'Aubigny a été mené en partenariat avec la société Oryon. La Boulangerie Paquier, la Boucherie Arnaud et l'Épicerie Aubinoise sont regroupés depuis l'année dernière, dans la rue principale d'Aubigny. L'aménagement du parvis avec des parkings, du mobilier urbain et des plantations sera terminé au cours du 1^{er} trimestre 2024 et va contribuer à l'animation de cet espace de vie commerciale.

Un autre point sensible de la « Grand Rue » sera traité cette année : les **abords de la médiathèque l'Aigail**.

Nous allons travailler à la redéfinition de cet espace public central. Le pignon de la maison sera embelli, un cheminement permettra d'accéder à la médiathèque à partir de la « Grand Rue », un espace vert sera créé. La terrasse du café pourrait être ouverte sur la médiathèque. Les travaux sont envisagés pour fin 2024.

Aux Clouzeaux, l'un des plus anciens lotissements de la commune, **le lotissement du moulin**, nécessitait une rénovation globale de la voirie. Le projet a été arrêté en concertation avec les habitants, lors de la réunion d'échanges organisée le 9 mai dernier. Il a été convenu de la mise en place d'une voie partagée donnant la priorité aux piétons et aux cycles, avec un aménagement doux et végétalisé. La livraison des travaux est prévue également pour fin 2024.

Un **recensement des trottoirs et des liaisons douces à sécuriser** a été effectué par le Conseil des sages. Grâce à cet inventaire la commission Voirie a commencé à établir un programme de rénovation.

Vous avez pu constater que depuis 1 mois, des installations provisoires d'écluses ont été installées dans les bourgs en vue d'améliorer la sécurité routière. Après une période de tests, si ces aménagements sont concluants, nous passerons à la phase définitive. Avec les mêmes objectifs de sécurité, notamment aux abords de la mairie et de l'école Sainte-Marie, la circulation en sens unique de la Rue Haxo, aux Clouzeaux, va être testée.

Dans le domaine des travaux toujours, **le ravalement des façades de l'école Jean de La Fontaine** va être réalisé, avec des solutions techniques permettant de résoudre le problème de fissures apparues très peu de temps après sa construction.

Agir pour la santé est l'une de nos priorités.

Plusieurs habitants se retrouvent sans médecin traitant, souvent suite au départ en retraite de leur médecin. Je vous rappelle l'offre dont nous disposons sur notre commune : pour 7 200 habitants, 5 médecins dont 4 aux Clouzeaux et 1 seul à Aubigny, depuis le départ en retraite du docteur Ciobanu.

Nous sommes conscients des difficultés auxquelles certains d'entre vous sont confrontés.

Nous rencontrons régulièrement les professionnels de santé pour chercher des solutions.

Les professionnels de santé d'Aubigny, des Clouzeaux et de Nieul-le Dolent travaillent actuellement à la création **d'une maison de santé pluriprofessionnelle**. C'est un projet d'exercice collectif et coordonné qui regroupera les médecins généralistes, les infirmières, les pharmaciens, les kinés...

Nous sommes déterminés à accompagner ce projet au mieux :

D'ores et déjà, nous avons pris en charge des coûts de secrétariat médical.

Nous portons les projets immobiliers : la création **de 2 cabinets médicaux à Aubigny** dans les anciens locaux de La Poste, et le **rachat des locaux des médecins des Clouzeaux**. Ce bâtiment situé rue de la Grenouillère sera complètement réaménagé à l'intérieur, pour créer 4 cabinets de médecins, un local pour un assistant ou une infirmière et un local collectif.

S'en suivra en 2025-2026, la construction par le bailleur social Podhélia, à l'arrière du bâtiment des médecins, d'un bâtiment pour les dentistes, infirmières ou kinés.

Les médecins des Clouzeaux ont repris une partie de la patientèle du docteur Ciobanu, et elles continuent à accueillir et former des internes qui pourraient devenir nos médecins de demain.

La pharmacie d'Aubigny s'est équipée d'un dispositif de téléconsultation à distance.

Une infirmière d'Aubigny termine actuellement une formation en pratique avancée, elle pourrait demain assurer le suivi de certaines pathologies et réduire ainsi la charge des médecins.

Nous voulons être optimistes et considérons que nous y arriverons en unissant nos forces.

En faveur de la préservation de notre environnement, un certain nombre d'actions vont être poursuivies :

Depuis le 1^{er} janvier, **il faut composter les biodéchets**. Nous étions précurseurs puisque depuis 13 ans nous avons une plateforme de compostage collectif aux Clouzeaux. Cet été, un pavillon de compostage a été ouvert à la population à Aubigny, derrière le restaurant scolaire. En ce début d'année il va être déplacé près des jardins familiaux pour le rendre plus accessible. L'Agglomération met aussi à disposition des habitants des composteurs individuels.

Pour limiter les déchets, l'association ALCID a proposé un défi, **le défi « 0 poubelle noire »**. 50 familles y ont participé au second semestre 2023. Elles ont prouvé qu'on était tous capables en réorganisant notre maison et nos habitudes d'achat d'arriver à ne pas mettre la poubelle noire au ramassage pendant 6 mois.

Les économies d'énergie vont être recherchées, avec la rénovation du parc d'éclairage public. Le remplacement des points lumineux obsolètes et l'installation de lampes LED réduiront nos consommations. Des audits énergétiques seront poursuivis sur les bâtiments.

Nous souhaitons aussi favoriser **l'émergence de projets d'énergie renouvelable** sur notre territoire. Vendée Energie a identifié plusieurs sites favorables à l'implantation d'ombrières solaires sur la commune.

Après examen des avantages et inconvénients de chaque emplacement, nous avons retenu deux sites : Le premier à la Tournerie, sur le boulodrome et sur l'espace équestre, le deuxième sur l'extrémité du parking de la carrière.

2 - 2024 sera aussi une année de préparation de deux grandes opérations à venir :

la rénovation des bâtiments et équipements sportifs et la rénovation de l'école publique Odette Roux.

Pour la salle des sports d'Aubigny, nous avons acté :

- L'implantation de 8 nouveaux vestiaires, notamment pour les besoins du club de foot qui utilisait des locaux très dégradés
- la transformation des 4 vestiaires existants en 2 grands vestiaires collectifs à disposition de tous les clubs,
- la création d'un club house commun,
- ou encore la création d'une buvette avec auvent pour le club de foot.

Ces équipements bénéficieront aux clubs sportifs, mais aussi au collège et aux écoles primaires. L'appel d'offres pour retenir un architecte est lancé. Les études seront réalisées en 2024, les travaux en 2025, pour une livraison début 2026.

Toujours dans le domaine sportif, un terrain de tennis extérieur sera réalisé à Aubigny. Les mains courantes des terrains de foot d'Aubigny et des Clouzeaux seront changées. Tout cela en 2024.

L'autre gros projet d'étude de l'année portera sur **la rénovation du groupe scolaire Odette Roux**.

Cette école a été construite en 1980, et a connu plusieurs extensions, au gré des ouvertures de classes. Aujourd'hui, elle couvre une surface de 2 800 m² (restaurant scolaire compris). Elle accueille 320 élèves répartis dans 13 classes.

Les bâtiments d'origine présentent de gros désordres thermiques qui imposent une rénovation globale du site.

Après une phase d'étude de faisabilité et de premiers chiffrages, ainsi qu'une concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, un programme en 3 phases a été arrêté : la phase 1 concerne la partie élémentaire, la phase 2 la partie maternelle et la phase 3 la restauration.

Pour chaque phase il y aura des travaux complets de rénovation énergétique avec le remplacement de la toiture existante par une structure bac acier, une isolation thermique extérieure, le

remplacement des menuiseries extérieures, de nouveaux équipements de chauffage et d'éclairage. Ces travaux permettront d'atteindre les objectifs du décret tertiaire visant 60% d'économies d'énergie. La commune étudie aussi un projet photovoltaïque en autoconsommation sur le bâtiment.

Le démarrage des travaux de la première phase est prévu en 2025, pour une durée de 24 mois.

3 - 2024 sera l'année de l'arrêt du Plan local d'urbanisme ou PLU

Vous l'avez sans doute lu dans la presse ces derniers jours : **Aubigny-Les Clouzeaux est la commune qui affiche la plus forte croissance démographique de l'Agglomération, + 2% par an, soit 780 habitants supplémentaires sur la période 2015/2021.**

Certes il y a chaque année un excédent des naissances sur les décès : en 2023, par exemple 68 naissances pour 23 décès, mais ce sont surtout les arrivées de nouvelles familles qui sont la cause de cette forte progression démographique.

Depuis plusieurs années, notre commune se donne les moyens d'accueillir de nouveaux habitants, notamment les jeunes couples ou primo-accédants, par une offre soutenue de terrains à bâtir à des prix compétitifs. Cela se fait par la création de lotissements communaux, ou encore le développement de la Zone d'Aménagement Concertée de la Belle Etoile.

L'attractivité d'Aubigny-Les Clouzeaux est renforcée par les accès routiers, sa situation privilégiée entre La Roche-sur-Yon et la mer, le collège, des commerces et services de proximité répartis de façon équilibrée entre les deux communes déléguées.

L'arrivée de nouveaux habitants est essentielle pour maintenir la vitalité de notre commune. Essentielle pour l'installation de nouvelles entreprises, pour le maintien des effectifs dans les écoles, pour conserver le dynamisme des associations, pour faire vivre et se développer le commerce de proximité.

En octobre 2019, nous avons lancé la procédure de révision du Plan local d'urbanisme, pour pouvoir continuer à proposer de nouvelles zones d'habitat.

En mars dernier, nous avons repris le travail qui était en stand-by depuis 1 an et demi. Le retard pris risque d'être préjudiciable : il n'y a actuellement plus de terrains à construire dans le bourg des Clouzeaux, les nouveaux lotissements seront aux mieux opérationnels en 2026.

Après quelques mois de travail nous pouvons aujourd'hui annoncer un planning avec un arrêt du document de PLU en juillet 2024 pour une adoption définitive au 2nd trimestre 2025.

En amont, les habitants seront conviés à 2 réunions de concertation : l'une pour la présentation du diagnostic le 1er février 2024 et l'autre pour le projet du nouveau zonage le 19 mars 2024. En fin d'année 2024, ce sera le temps de l'enquête publique.

Les grandes lignes de ce nouveau PLU : il vise la période 2025-2035, il prévoit 1 100 habitants supplémentaires, un potentiel de construction de 600 logements et 20 ha mobilisés pour des zones d'habitat.

4 - 2024 sera aussi une année de recensement de la population

Du 18 janvier au 17 février aura lieu le recensement de la population de notre commune. Une opération qui se fait tous les 5 ans. La détermination précise du nombre d'habitants permet entre autres à l'Etat d'établir sa contribution au budget communal, ou de décider des équipements collectifs ou commerciaux.

La mairie prépare et réalise la collecte des données sous le contrôle de l'Insee.

13 agents recenseurs ont été recrutés ; ils déposeront dans vos boîtes aux lettres ou en mains propres les imprimés à compléter. Vous pourrez répondre par internet ou sur papier.

Se faire recenser est un acte de civisme, la participation de tous est importante.

5- Enfin, en 2024, un projet phare sera le fil rouge de l'année : « La place des femmes à Aubigny-Les Clouzeaux de 1950 à 1975 »

Les commissions Citoyenneté, Education et Culture travaillent ensemble sur ce projet. Comment vivaient les femmes dans notre commune entre 1950 et 1975 ?

Pendant 1 an, du 8 mars 2024 au 8 mars 2025 plusieurs actions vont être menées sur le sujet :

- des projections de films au cinéma le Carfour
- Des expositions retraçant le parcours des femmes en France et en Vendée
- Une cartographie de la place des femmes à Aubigny-les Clouzeaux dans le monde associatif, politique et économique
- Des témoignages d'aubinoises, de cluzeliennes d'hier et d'aujourd'hui recueillis par les jeunes curieux de connaître « comment c'était avant »

Je ne vous en dis pas plus. Vous en saurez d'avantage au cours de la soirée.

La Citoyenneté comme la Culture seront des axes forts.

Après le Conseil des Sages, le Conseil municipal des Jeunes, les Citoyens Associés aux Commissions municipales, 2024 verra l'émergence **d'Elus référents par quartier**. Une autre façon d'associer les habitants à la vie de la commune.

Comme l'année dernière, nous vous réunirons cet été pour la fête de la musique et un spectacle dans notre belle carrière des Clouzeaux. Vous pouvez aussi noter sur vos agendas, la date du 7 juillet, nous aurons le plaisir d'accueillir Yannick Jaulin en spectacle.

Après les projets de rénovation d'équipements, les actions, les dossiers, mon ambition pour la commune reste la création de lien. Un esprit commun, une volonté de poursuivre l'idéal de la commune nouvelle pour davantage de service public, de force et de solidarité.

Cette ambition, c'est celle d'une équipe, les élus d'Aubigny-Les Clouzeaux. Nous travaillons ensemble avec un réel partage des missions et des responsabilités.

A cette équipe, j'associe l'ensemble des agents de la commune que je remercie très sincèrement pour le travail réalisé tout le long de l'année au service des habitants.

Merci à tous pour votre attention